

L'ACLOT

Abonnement :

Un an fr. 2,50
Six mois » 1,30

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Si P Dodaine desbourd'rou
Tout Nivelles périrou.

ANNONCES :

Ordinaires, 10 centimes. — Judiciaires, 25 C^{mes}.
Réclamés, 50 centimes (la ligne).

ON TRAITÉ A FORFAIT.

SOUSCRIPTION

ouverte par l'ACLOT pour l'organisation,
à Nivelles, d'un
CONCOURS LITTÉRAIRE WALLON.

REPORT.	fr. 57,00
La Gazette de Nivelles.	» 10,00
Pou l' concours! Delle part de l'auteur des aventures de Jean d' Nivelles, qui apprestit eise 3 ^{me} édition, agrandie, rassaurée et rlouyée à l'histoire du pais. Avé des imâches	» 5,00
En' cincière qui d'mande des d'wets d'intrée d'su' les grains	» 0,30
M. Joseph Defrecheux	» 3,00
Deux pârtes de vogel pick	» 0,50
M. Ch. Lagasse	» 5,00
Deux lambics et un streep	» 0,50
In quart de franc	» 0,25
Tout fait farine au moulin	» 0,75
TOTAL.	fr. 82,30

CONCOURS LITTÉRAIRE WALLON

OBJET DU CONCOURS.

- 1° Une chanson.
- 2° Un récit en prose.

CONDITIONS DU CONCOURS.

Les pièces destinées au concours devront être adressées, franchises de port, à M. Edouard PARMENTIER, rue de Soignies, 21, à Nivelles, avant le 30 septembre 1889.

Elles ne porteront aucune indication qui puisse faire connaître les auteurs. Ceux-ci joindront à leur manuscrit un billet cacheté contenant leur nom et leur adresse.

Ce billet portera une devise ou une indication quelconque répétée en tête du manuscrit.

Les billets accompagnant les pièces qui n'auraient point obtenu de distinction seront brûlés, sans avoir été ouverts, immédiatement après la proclamation des décisions du jury.

Les pièces écrites en wallon nivellois sont seules admises au concours.

Une Société de lecture.

On a souvent exprimé le regret qu'il n'y eût pas à Nivelles de cercle neutre, où la bourgeoisie pût se rencontrer et trouver, dans la conversation et dans la lecture, un genre de distraction qu'elle ne peut guère se procurer au café ni ailleurs.

Nivelles possède, nous le savons, des sociétés bourgeoises où l'on cause et où on lit; mais, en dehors des cercles purement politiques, ce sont plutôt de petits groupes d'amis qui se réunissent depuis de nombreuses années et qui se soucient peu — cela se conçoit aisément —

de voir leur nombre s'accroître. D'ailleurs, là aussi l'esprit politique s'est introduit, sinon officiellement, du moins en fait.

Il est, dit-on, très-difficile de former à Nivelles une société neutre et ceux qui essaieraient de le faire se butteraient à la défiance, sinon à l'hostilité générale. Nous n'en croyons rien et nous pouvons invoquer déjà plus d'une preuve du contraire : lorsque l'AcLOT est né, on disait qu'il tomberait à plat ou qu'il pencherait à gauche ou à droite; voilà presque un an qu'il vit, sans avoir penché, croyons-nous, d'un côté ni de l'autre et il se porte à merveille.

Il y a quelques semaines, huit de nos concitoyens se sont réunis et ont décidé de tenter la formation, en dehors de tout esprit politique, d'une société de lecture : on s'est parfaitement entendu et grâce aux nombreuses adhésions recueillies dans l'entourage des membres fondateurs, l'existence de la société est, dès à présent assurée.

Voici, en deux mots, sur quelles bases ce cercle compte se former : la société, qui prendrait le nom de *Société de Lecture*, serait abonnée à des publications périodiques belges et étrangères; de l'importance des revenus (la cotisation annuelle serait de dix francs) dépendraient, naturellement, l'importance et le nombre de ces publications, qui seraient choisies avec le plus grand soin et de manière à assurer à chaque opinion une part strictement égale.

Une commission de six membres, sans présidence, serait nommée par une assemblée qui aura à discuter un projet de règlement élaboré par les organisateurs.

Cette assemblée se tiendra jeudi prochain, à 8 1/2 heures du soir, chez M^{me} Veuve Collard, Grand'Place, en face de l'hôtel de ville. Nous prions instamment tous ceux que cette œuvre intéresse de bien vouloir y assister. Leur présence ne sera pas considérée comme une adhésion, qu'ils resteront libres d'accorder ou de refuser, mais comme une marque de sympathie envers un projet dont ils pourront d'ailleurs discuter les bases. S.

L'alcoolisme.

(SUITE).

Ce nombre (d'un cabaret pour dix Nivellois) va toujours croissant. Voyez toutes ces maisons ouvrières, si propres et si saines, qu'on a bâties et qu'on bâtit encore chaque jour à Nivelles : sur trois maisons, il y a certainement un cabaret; et si par hasard on en voit un disparaître, il est aussitôt remplacé par deux autres. Voici une remarque qui a son prix; elle a été faite par quelques jeunes gens qui, un soir, sont allés glisser des circulaires sous les portes des maisons : c'était aux estaminets que leur papier passait le plus facilement, tant le seuil de tous ces établissements est usé par le passage des clients; n'est-

ce pas le seul commerce qui soit encore florissant aujourd'hui?

La population ouvrière surtout est victime de ce terrible fléau; allez voir l'entrée ou la sortie des ateliers, et vous serez édifiés. Nous avons vu des ouvriers, sur l'espace de quelques minutes, entrer dans quatre ou cinq cabarets différents; et dire que cela se répète aux entrées et aux sorties, c'est-à-dire quatre fois par jour! Et souvent, et toujours la gêne et le désordre habitent leurs maisons et leur imprévoyance est telle qu'ils ne songent jamais à se préparer une réserve pour les aider à traverser les semaines de crise.

« On a beau dire, nous n'avons que notre petite goutte! » vous répond l'ouvrier lorsque vous tentez quelques observations; mais avec les vingt ou trente francs que vous laissez chaque mois à la cantine, que de bien-être n'apporteriez-vous pas à votre famille! Et la joie de la voir heureuse ne compenserait-elle pas largement le plaisir que vous ressentez en avalant cet alcool, qui est bel est bien un poison?

« Le Monsieur boit bien du vin! » c'est vrai, mais l'usage immodéré du vin apporte aussi ses maux et ses ravages; le vin est aussi de l'alcool, sous une forme moins dangereuse, il est vrai, et ce que la Ligue contre l'alcoolisme combat surtout c'est l'abus, c'est l'usage immodéré de l'alcool sous quelque forme qu'il se présente.

Les jours de paie sont pour beaucoup de ces ouvriers l'occasion de véritables orgies; après avoir distrait une partie de leur salaire pour payer les dettes contractées au cabaret pendant la quinzaine, plus d'un ouvrier — ils sont légion — passe la nuit à s'enivrer de nouveau tandis que là bas, chez lui, une malheureuse femme et de pauvres enfants, manquant de tout, attendent avec anxiété le retour de celui qui reviendra les mains vides. Les pleurs des enfants, les reproches de la mère ne le touchent plus, l'alcool a tué son cœur; que lui importe cette misère, pourvu qu'il puisse boire encore?

Quelle doit être l'éducation des enfants de ces alcoolisés! Ils suivent l'exemple du père et avec le chemin de l'atelier ils apprennent celui du cabaret. Pour eux plus de famille, plus de secours aux vieux parents et à trente ans ce sont des vieillards!

Voilà où nous en sommes et c'est contre cette situation déplorable que la *Ligue contre l'Alcoolisme* veut réagir. Que tous ceux qui ont à cœur le bien-être de la classe ouvrière et la prospérité de notre pays se fassent inscrire comme membres de la *Ligue*; la cotisation annuelle est fixée à un minimum de trois francs; elle donne droit en échange à toutes les publications de la société. Il serait à souhaiter que partout on fit une propagande active en faveur de cette nouvelle croisade; si, à côté de la loi sur l'ivresse, peu efficace parce qu'elle n'est guère appliquée, on trouvait seulement, sur les murs des cabarets, cette affiche que la *Ligue* tient à la disposition de ses membres et que nous publions ci-dessous, l'ouvrier comprendrait peut-être bientôt l'étendue du mal qui n'apporte avec lui que le déshonneur et la misère :

L'ALCOOLISME EN BELGIQUE.

Le pays boit 70,000,000 de litres d'alcool par an.
La consommation ne fait qu'augmenter.

Tandis que, depuis quinze ans, la population ne s'est accrue que de 14 p. c., la consommation de l'alcool a augmenté de 37 p. c. et avec elle ont augmenté :

- Les cas de folie de 45 p. c.
- La criminalité de 74 p. c.
- Les cas de suicide de 80 p. c.
- La mendicité et le vagabondage de 150 p. c.

Cet état de chose est dû, en très grande partie, à l'alcoolisme.

Le pays dépense en Boissons fortes : 125 millions par an tandis que l'Etat ne dépense que 16 MILLIONS à l'instruction publique.

IL Y A 5,500 ECOLES et 136,000 cabarets.

Belges, il est temps de réagir contre une situation aussi déplorable et qui mène le pays à une rapide déchéance morale et matérielle. C'est l'objet que poursuit la *Ligue Patriotique contre l'Alcoolisme*.

C'est une ligue du bien public, qui demande le concours de tous les bons citoyens pour lutter contre les envahissements croissants de l'alcoolisme.

Adresser les adhésions Au *Secrétariat de la Ligue contre l'Alcoolisme*, à Bruxelles, 12, rue Crayen.

Les adhérents reçoivent GRATUITEMENT toutes les publications de la Ligue.

Enn' déclaration à l'viv' tchause.

C'tout dimanch' passé
A l' fiess' del Dodaine,
Djè v'vais Philomène
Qui courout danser.
— Mèmèn', què dj'li di,
lu courez dainsi
Comme enn' petit' sottè ?
— « Tiens, c'est Florimond ! »
— Qu' Mèmène em' respond —
« Dj' vas danser n' gavotte ! »

Ses is bleu foncé
Comm' des is d' Sirène,
Pa des scils d'èbène
Astinn' tout vwèlés.
— Mèmèn', què dj'li di,
Qu' vos stè belle ainsi !
Nos dans'rons l' première ?
— « Oï, Florimond, »
— Qu' Mèmène em' respond —
« Eïé co l' dérgnère ! »

In pitit noeux d' satin
Pas dzout s' colerette
El rindout friquette
El dial' d'in mantin !
— Mèmèn', què dj'li di,
Dvos rincontrer ci,
Ah ! pour mi qué chance !
— « Taiji-vous, capon, »
— Qu' Mèmène em' respond —
« Allons râte à l' danse ! »

Et nos nos lançons
Tout dwet dins l' mèleé ;
Mon Dieu, què coum' lée
Des fies et d' garçons !
— « Mèmèn' què dj'li di,
Qui fait tchaud droussi,
Pristi, què poussière !
Foutons l' camp du bal,

Nos vis cabarets.

Dé tous les vis cabarets qu'il avou à l' ville il a in affaire d'en' trintaine d'années, o pu dire qu'il n' d'in d'meuure pus iun ; pou dire d'meuurer comme l' stou adon bi-n-intindu, pa'c'qué d' sais bi qui d'a co branmint des ciens qui ont pus d' trinte ans vis. Mais ça n' fait ri : pou iun qu'a serré i d'a bi ieu dige dé nouvias : étou, on n' va pu au cabaret comme o d'allout dins l' temps : o fait s' tournée à c'te heure ; o couminche el lundî après quatre heures pa in d'bout du faubourg éié quand o n'ariffe à l' aute débout, su l' coup d'onze douze heures, o-n-a fait pou l' moins quinze cabarets route à route.

Dins l' temps, ça n'sé passout ni d'ainsi : o-n'avout chaque leu cabaret d'habitute éié in coup qu'o-n-astout attélé au djeu d' cartes ou bi qu'o s'avou ieu achis d' lée l' buse de l'estûfe in satchant n' bonne crasse pupe, o d'meuourou iusqu'o stout sans sondgi à daller vir pus long si l' bière astout méieuse éié les dgins pus agréâpes. Bah ! o-n'avout austant d' plaisir qu'à c'te heure : les affaires es passionnent pus in douceur ; c'astout des p'tits dallatches à la papa ; mais si vo pinsez quéd'fwé qu'o d'meu-

Allons à Cheval
Bwère in vér' dé bière ? »

— « Què racontez-là ?
Quitter l' contrédanse
Au mitan del danse !
Vous onzez dir' çà ? »
— « Mèmèn', què dj'li di,
Pou vos fait plaisir
Djè mourrou sans peine !
Si vos dite' in mot,
Djè cours comme in sot
M' noi dins l' Dodaine ! »

Adon l' m'a wèti
Avin air dé rire...
Djè n' savous què dire
(Djè l' vious voiti) :
Tout d'in coup dj'li di :
Volez iesse à mi,
Mèmène, em' chérie ?
— « M' petit Florimond, »
— Qu' Mèmène, em' respond ? —
« A vous pou la vie ? »

GAVROCHE.

Boite du Journal.

Un ami de l'ouvrier félicite l'Actol de la campagne que ce dernier vient d'entreprendre contre l'alcoolisme et l'engage à poursuivre cette utile propagande.

Nous remercions notre correspondant de sa lettre sympathique et nous sommes heureux de lui apprendre que l'Actol est tout disposé à contribuer, autant qu'il le pourra — ce qui n'est guère — à l'extirpation de l'alcoolisme, cet épouvantable fléau.

A *Seurason Frick et Nened.* — Bien volontiers, messieurs ; nous vous sommes même fort reconnaissants de cette gracieuseté.

Monsieur le Directeur du Journal l'Actol,

Dans votre journal du 23 juin dernier, vous occupez de l'état déplorable, selon vous, dans lequel se trouve la salle des fêtes de la ville, le Waux-Hall.

C'est le droit de la presse locale et même son devoir de parler de choses intéressant les habitants, mais ce qui ne lui est pas permis c'est d'affirmer sans preuve, sur un simple on dit, qu'il y a danger de mort à se rendre encore dans la dite salle ; la presse ne peut pas marcher ainsi à pieds-joints et accepter sans dire pourquoi l'avis d'un seul, fut-il compétent en la matière.

Nous croyons être en droit d'affirmer qu'en se servant d'états, tout accident deviendrait matériellement impossible. L'on pourrait sans risque aucun, user de cette salle comme par le passé en attendant que la nouvelle soit construite.

Un accident est arrivé à un endroit certainement exposé à subir une décomposition rapide par suite de l'humidité constante provenant des urinoirs et du filet d'eau qui y étaient placés. Le travail de réfection avait, au surplus, en cet endroit, été très mal fait. C'est à peine si les gîtes en bois s'appuyaient sur la maçonnerie. Ce bois était de mauvaise qualité.

Est-ce pour cela qu'il faut conclure que toutes les parties du Waux-Hall ne peuvent plus servir ? S'il en était ainsi l'on pourrait démolir le nouveau palais de

rout là tertous comme des soques sins drouvi leu bouche, vo stez brannint trompé. A l'hivier, o couminchout pa djuer, tout l' cabaret éhène, saquants pârtes au p'tit Châchâl, què c'astout in gai djeu éié in tout gai co. O m'tout in liard au potet éié quand il avout assez, o f'zout v'ni n' tournée éie adon o tchantout chaque leu tchanson ; ça fait qu'o passout là des scrennes tout tranquiémint, mais item qu'o s'amusout bi.

In coup ou l'aute no f'rons n' tournée dins tous ces vis cabarets-là éié no vo les r'mettrons in mémwère, pa'c' qu' d'tout ça, hourmis l'insègne — éié co — i n'a pu ri qui d'meuure du vi temps. Ainsi, o va co bwère leu pinte au vi Belgrade, au faubourg dé Sougnies, au Parroquet, au P'tit Pont et au Price Cardinal, dins l' rue dé Sainte Anne, à Mon Idée, au faubourg dé Bruxelles, à Saint Hubert, pus long à l' pavée, à l' Cwé d' Mal', à l' pavée dé Namur, à Sainte Barbe, au faubourg dé Mon, à l' Béguine et au Price dé Lièche, au faubourg dé Charlerwé. Mais pou les Nivelwés qui ont couenne ces maisos-là dins leu-n-intière, est-c' què l' bazar n'est ni tél'mint candgi què l' cien d'aujourd'hu avé l' cien d'adon c'est l'nîte avé l' djou ? El grosse mitant d' ces cabarets-là, c'astout d'z' auberches, djà pou couminchi ; éié tous l' diman-

Justice de Charleroi, où des accidents bien plus graves se sont produits. Nous protestons contre cette manière de voir et nous répétons qu'avec l'aménagement que nous avons proposé, le Waux-Hall peut sans accident servir encore bien des années. Confiant en votre impartialité, nous vous prions de vouloir bien insérer la présente dans votre prochain numéro afin de faire disparaître dans l'esprit de certaines personnes la crainte affolée produite par votre article et par les bruits, dont il était l'écho.

Recevez, Monsieur le Directeur, l'expression de notre considération distinguée.

F. TAMIGNEAUX, A. LEDUC, F. LETROYE.

Le manque d'espace nous empêche de répondre aujourd'hui à cette lettre. Ce sera pour dimanche.

A O. X. La lettre ci-dessus nous oblige à ajourner à huitaine la publication de votre charmante poésie.

A DROITE ET A GAUCHE.

Le *Courrier* et la *Gazette* de Nivelles ont annoncé à leurs lecteurs notre concours littéraire dans des termes qui prouvent, de leur part, une réelle sympathie pour les études wallonnes et, par ricochet, pour l'Actol, qui les défend.

Ils ont fait mieux : ils se sont inscrits sur notre liste de souscriptions et ils ont engagé leurs lecteurs à en faire autant.

Nous remercions cordialement nos confrères des bonnes paroles qu'ils nous ont adressées et de l'appui qu'ils nous prêtent.

Cet appui nous est précieux à un double titre : il fait d'abord le plus grand bien à notre œuvre, et puis il prouve que l'Actol est resté — comme il l'avait promis — un journal absolument neutre et que s'il a jamais été suspect, il a su dissiper « les soupçons qui pesaient sur lui dans certain milieu », comme disait jadis un de nos confrères nivellois.

On aura vu, par notre liste de souscription, que l'auteur des *Aventures de Jean d' Nivelles, et fi de s' père*, se propose de publier une troisième édition remaniée et illustrée de son spirituel poème.

Nous sommes fiers d'être les premiers à annoncer cette bonne nouvelle aux *Actols* et nous remercions vivement M. l'abbé Renard, et *pus gai*, plutôt que l'*pus laid des wallons* (1), du coup d'épaupe qu'il veut bien donner à notre modeste entreprise.

De mémoire de Nivellois, la Saint-Pierre n'a jamais été aussi brillante que cette année.

Le cortège de dimanche était des plus baroques et le roi Massala s'est conquis de nombreuses sympathies

(1) Le poème commence ainsi :

Apollon, o grand maiss des ver èt des chansons,
Rawaitiz d'in bouou ouie el pus laid des wallons.

ches, éié tous l' lundis, éié les djous d' martch', éié co dins l' semaine, c'astout comme el saïa du pusse.

Eïusqu'o d'allout co branmint étou éié qu' ça n'exisse pus audjour'd'hu, c'astout à Latte, à Maïanne des Archers, à l' Brique, lauvau au faubourg dé Charlerwé — au gros Rimé, qu'o d'zout toudis, comme o d'zout à Mathieu, putout què d' dire au Cygne. — El Cygne, li, c'astout jusque c'est à c'te heure Fanny Delmotte, tout près du tienne des quat saïas. C'est dins c' cabaret-là què l' père Taf Estaumont avou in djou si bi-n-inflé ses péles qu'il avout à l' même tabe dé mariatche dé France, *Lim-pèrèur*, *Lervé éié Lécomte* ; à l' tabe d'a costé, c'astout *Platia, Quéwèl éié l' Pottel* ; à l' tabe pus long c'astout *Fouyon, Canari éié Rosignol* ; à l' quatrième tabe c'astout co tréas autes, mais leu surnos n' sont ni prope assez què pou l'zè dire douci : quand d' vos arai ieu dit què *Bousette* el remouleu astout d'ains les twés, dj'ai tout l'idée què vo n' cach'rez ni à savwér qui c' què c'astout les deux autes.

Co in vi cabaret dins c' geare là, c'astout à l' *Mouffe*, éius què l' pharmacien Troussart démeure à c'te heure, dins l' rue Charlerwé. Comme dé djusse, ça né r'chennout ni à c' belle maiso là, bi du contraire : c'astout n' petite baraque dé ri du tout iusqu' l' f'zout nûte

dans notre ville par ses allures débonnaires. Il a poussé le dédain de l'étiquette jusqu'à faire servir en pleine rue le banquet qui lui était offert et qui était du reste fort brillant.

Chevaux de bois, friture, concert sur un kiosque improvisé, rien n'a manqué à cette fête du succès de laquelle nous félicitons le comité organisateur.

Bravo, messieurs ! A qui le tour ?

Nous apprenons avec le plus vif plaisir que MM. Emile Villers et Raoul Broquet, élèves de l'Université libre de Bruxelles, viennent de subir, le premier avec la plus grande distinction, l'examen de première candidature en sciences.

Nous félicitons de tout cœur ces deux vaillants ; ils ouvrent d'une façon brillante la série des succès universitaires que nous allons être heureux d'applaudir.

Aujourd'hui, à onze heures du matin, dans le jardin de l'école normale de l'Etat, conférence publique horticoles, donnée par M. Louis Dubrulle.

Sujets : Les greffes d'été — Anatomie et physiologie végétales.

La ville vient de placer un gardien au square de la gare de l'Est : les parterres, les pelouses et les chemins sont aujourd'hui bien entretenus ; il ne reste plus maintenant qu'à réparer les quelques bancs qui ornent (?) le square.

On a remplacé par une clôture en vieilles billes la haie qui séparait du chemin de fer le sentier conduisant de la montagne S-Roch à la chaussée de Hal. C'est plus solide mais bien moins joli. Comme l'espace ne faisait pas défaut, on aurait pu élargir un peu ce sentier qui sert de passage à un grand nombre d'ouvriers se rendant aux ateliers.

Les gardes-corps en treillis du pont de la montagne S-Roch sont aujourd'hui garnis de revêtements en tôle afin d'empêcher les gamins de se hisser sur la crête de la balustrade. C'est là une excellente mesure et il y a lieu d'espérer que, puisqu'on est à la besogne, on réparera bientôt le tablier de ce pont qui n'est plus formé que de poutres disjointes entièrement découvertes et offrant entre elles des intervalles qui vont chaque jour en s'élargissant.

Un autre pont qui mérite d'être signalé à l'administration des chemins de fer est celui que l'on rencontre sur la ligne de Manage à Wavre, un peu au-delà de la gare de Baulers : les poutres qui supportent la voie sont dans un tel état de vétusté que l'on peut craindre qu'elles ne cèdent sous le poids des nombreux trains qui circulent sur cette ligne. Il y a longtemps qu'on a établi une seconde voie semblant indiquer qu'on allait apporter un remède à ce danger permanent ; mais les travaux n'ont pas été poussés plus loin : on attend sans doute que le pont s'écroule de lui-même. Dans ce cas on ferait bien de prévenir les voyageurs.

au deiner. Là, tout astout à l'ancien temps : in crasset pindu au mitant du cabaret ; en grande tcheminée qu'avancout quasi d' deux mettes dins l' place ; des allumettes dé bo pou' ieuss allumer leu pupe. — Pârlant d' ça, c'astout in djeu, dé c' temps-là, dévant d'avver leu pupe allumée : les fumeus avinrent en musette insprès pou' ieuss mette tous leus ostis ; quand i s'agissoit d'dé satchi ieune, o perdou n' marotte dé toubak qu'o coupou su l' cwen' dé l' tâte ; quand l' pupe astout bourrée, on apprestout s'hwesse au brûlin éié l' tape feu d'allou tant qu'i d'avout dandgi. —

El cien qui d'allou au cabaret pour li djuer n' pârte à cartes povout bi prinde in djeu avé li, pa'c' qu'i' stout toudis seur dé n' pou d'in trouver. Seul'mint, quand il avout n' tâte de djeus, o m'tout n' tchandelle à costé d'ieusse ; il avout co bi même des émouchettes, s'i vous plaît, mais o n' faisout ni tant d' contes qué ça : o mouiout n' miette leus dwegts avé du ratchon éié zoup ! l'affaire astout faite. El tchandelle astout bi quéd'wé destin-due avé, mais bah ! o l' rallumout, da, éié tout astout dit. A c'te heure étou !

Poufés vis cabarets pou ça ! A qué c' qu'o dirout bi qu' ça vi que tout catche d'en' manière pareie ?

Stroisy.

On vient d'établir, depuis le 1^{er} de ce mois, dix trains-tramways entre Bruxelles-Midi et Braine-Lalleud. C'est là une excellente innovation ; mais quelques horaires nous semblent singulièrement choisis. C'est ainsi qu'on eût pu espérer, par la création de ces nouveaux trains, voir combler une lacune dont beaucoup de voyageurs se plaignent depuis longtemps : à partir d'une heure jusque quatre heures, il n'y a pas de train pour desservir cette importante ligne, alors que de quatre heures à six on en compte cinq ; il eût cependant été facile de faire partir un train de Bruxelles-Midi vers deux heures et demie pour donner correspondance à Braine-Lalleud à celui quittant cette dernière gare à 2,31 h.

De la façon dont plusieurs de ces trains-tramways sont établis, ils ne forment que des dédoublements des anciens trains ordinaires qu'ils précèdent.

Plusieurs de nos concitoyens sont allés visiter cette semaine l'exposition de Paris ; nous avons constaté avec plaisir que le contact des Français ne leur a pas fait oublier leur wallon. Le contraire, si étrange qu'il soit, s'est déjà vu. Ainsi, il y a quelques années, deux Nivellois revenaient du Berry où ils avaient géré pendant longtemps de grandes propriétés ; ils rencontrent un autre Nivellois qu'ils n'avaient plus revu depuis leur départ, et naturellement, après une aussi longue absence, la conversation s'engage. Nos deux gaillards s'empresent de parler wallon.

— Comment ! messieurs, s'écrie leur interlocuteur, vous n'avez pas oublié votre wallon ? C'est singulier ! Mais, moi, pour six semaines que je suis allé en pension à Basse-Wavre je l'ai complètement oublié.

FÊTES ET CONCERTS.

Le Cercle Musical donnera un concert au parc de la Dodaine, sous la direction de M. Emile Dewinter, aujourd'hui Dimanche 7 juillet, à 5 1/2 heures de l'après-midi.

PROGRAMME :

1^{re} Partie.

1. Marche militaire. A. JACQUET.
1. *Marinilla*, ouverture LUDOVIC.
3. *Stephanie*, menuet BAYOT.
4. *A l'Opéra comique*, mosaïque. JOS. KESSELS.

2^e Partie.

4. *Aubade printanière*, de Paul Lacombe, arrangé par KREIN.
6. *Le Concordat musical*, fantaisie. PANNE.
7. *Italia*, valse de Max. Graziani, arrangé par KREIN.
8. *L'Étoile d'Angleterre*, polka pour bugle MAQUET.

N. B. — Ce programme sera exécuté de nouveau le jeudi 11 courant, à 9 heures du soir, au kiosque de la Grand'Place.

Éphémérides nivelloises.

1 Juillet 1632. — Les rentiers et jurés reçoivent l'autorisation du chapitre de placer sur le clocher une cloche et un veilleur.

2 Juillet 1864. — Grand concert donné au parc de la Dodaine par la Société de Sainte Marie d'Oignies et par l'Harmonie de Mariemont-Bascoup, sous la direction de M. Bender.

3 Juillet 1887. — Le Roi, le Comte et la Comtesse de Flandre, le Prince Baudouin, les ministres Thonissen, de Caraman-Chimay, Vandepereboom et de Moreau visitent la ville de Nivelles à l'occasion d'une grande exposition agricole.

4 Juillet 1338. — Wenceslas et Jeanne défendent de saisir les biens des bourgeois de Nivelles en paiement des dettes de leurs princes.

5 Juillet 1794. — Après la bataille de Fleurus, un corps d'avant-garde de l'armée française occupe Nivelles.

6 Juillet 1542. — A l'entrée des Français en Belgique, le chapitre, le bailli et les trois membres de Nivelles ordonnent de sonner la cloche pour annoncer l'ouverture et la fermeture des portes de la ville.

7 Juillet 1870. — De fortes pluies menacent Nivelles d'une inondation. D'après la *Gazette de Nivelles*, un gondolier aurait pu trouver des ressources chez nous ! C'était sur des ais chancelants et au risque de prendre un bain peu agréable, qu'on se rendait, par le cloître, à l'église S^{te} Gertrude.

Froment les 100 kilogs, 17,50 francs — Seigle 10,00 — Avoine indigène, 13,50 — Escourgeon, 13,50 — Beurre, le 1/2 kilog 1,50 — Œufs, les 26, 1,85.

Logogriphe diplomatique.

bo vtj rvt avxt ekb hvkovxj mbvx
vjgv pv ekv cv tket tixt jvju ;
fqkgijxj p'vtj x'hilqbg fgytekv gbvx
ekv rv fqtvrvg fqkg jvkj mbvx
pv ekv cv tket ekixr c'ih zi jvju.

La solution de l'anagramme est : RAPÉS, REPAS, PARSE, PARÉS, ESPAR, APRÉS, SPARE.

Ont deviné : Seurasou Frick et Nened ; Ellen, Jane et Tata ; Totor et choumaque et Tati l'Perriqui ; Le Boudiné (Tour Eiffel, à 280 m.)

Etat-civil de Nivelles

du 29 Juin au 6 Juillet 1889.

NAISSANCES. — Auguste-Alexandre-Remy-Henri-Gh. Duséput-chre. — Victor-Joseph-Gh. Tibermont.

DÉCÈS. — Etie-Joseph-Gh. Baudé, 20 ans, jardnier, décédé houl^d de l'Hôpital. — Léon Deryn, 37 ans, sans profession, décédé houl^d de la Batterie. — 2 enfants au-dessous de 7 ans.

Étude de Maître Louis CASTELAIN, Notaire à Nivelles.

Le dit notaire vendra publiquement :

1^o Le lundi 22 juillet 1889, à 2 heures, chez J.-B. Roland, cabaretier à Bois-Seigneur-Isaac, les biens immeubles suivants :

Un hectare 71 ares 60 centiares de terre, à la Bruyère du Sacrement, sous Haut-Ittre et Braine-le-Château.

64 ares de terre, au champ des Manettes, sous Ophain.

64 ares 50 centiares de prairie, aux Culots, sous Ophain.

2^o Le lundi 29 juillet 1889, à 2 heures, chez Léopold Lelièvre, cabaretier à Ittre, les biens immeubles suivants, situés en cette commune :

Une Maison avec atelier, deux pièces au rez-de-chaussée, deux à l'étage, cave, grenier, dépendances, cour et jardin d'une contenance de 5 ares 83 centiares.

Une Maison contiguë à la précédente, avec four, toits à pores, remise et jardin d'une contenance de 5 ares 83 centiares.

A LOUER

JOLIE MAISON DE RENTIER

RUE DE NAMUR, 20.

S'adresser Grand'Place, 39.

A VENDRE beau COMPTOIR neuf et DEUX CHASSIS.

Prendre adresse au bureau du journal.

AU SABOT

RUE DE BRUXELLES,

Estaminet tenu par HENRI LAURENT.

Moules et anguilles selon la saison.

AVIS.

SUCRE POUR CONFITURES

à 1 franc 20 le k^o

chez Louis HANCART, à Nivelles.

GAUFRES

tous les dimanches et lundis au *Chalet du Parc*. — Bière de Diest, Peeterman, Faro, bières blanche et brune.

A LOUER

Maison à usage d'estaminet

CHAUSSÉE DE HAL, NIVELLES, (ancien Leduc).

Prix modéré.

S'adresser à M^{me} V^e Bary, boulevard de la Fleur de Lys.

Meunerie & boulangerie des Arbalétriers.

G. DONNEZ-HAUTAIN

BOULEVARD DES ARBALESTRIERS.

FARINES EN GROS & EN DÉTAIL

Pain blanc (farine de froment superfine) de 1 & 2 k.
" dit "de grain" () () () d'un trait) en formes ou
" dit "mêlé" () () () & de seigle) sur carreau.

PAIN POUR CHEVAUX.

CUISSON — LEVURE — BRAISES.

GRAND CHOIX

de POISSONS FRAIS & SALÉS

HUITRES BIEN FRAÎCHES

chez Albert MICHEL, poissonnier, rue du Coq, à Nivelles,

Connu pour ses prix modérés.

MAISON

R. FROMENT-ROUSSEAU

MENUISIER-ENTREPRENEUR

34, Faubourg de Namur, 34, Nivelles.

MACASIN DE MEUBLES, GLACES & TOURNAGES.

PORTES ET CHASSIS.

AMEUBLEMENTS D'ESTAMINET & USTENSILES DE MÉNAGE.

Étuves et Cuisinières.

Litères, coutils, laines, flocons et voitures d'enfants.

Frédéric WILLAME, Banquier à Nivelles.

ACHAT & VENTE DE FONDS PUBLICS

Ordres de bourse, Coupons.

COMMISSION : UN FRANC PAR MILLE.

Maison JULES ROUSSEAU

48, RUE DE NAMUR, NIVELLES.

Magasin de Meubles, Glaces, Machines à coudre.

HORLOGERIE

Portes, Châssis et Tournages. — Jeux de Bouloir.

Ameublements d'Estaminet, Ustensiles de Ménage.

ÉTUVES & CUISINIÈRES.

Litères, Coutils, Laines, Flocons, Voitures d'Enfants.

Vente de Parapluies et Ombrelles

Réparations et recouvrements

A DES PRIX MODÉRÉS.

JEAN ANDRIEU

CHAUDRONNIER ET RÉTAMEUR

rue des Brasseurs, 29, Nivelles.

OCCASION.

Vélocipède et machines à coudre pour tailleurs. — S'adr. bureau du journal.

Change, fonds publics, coupons

ORDRES DE BOURSE

Commission un franc par mille

ÉDOUARD ATQUET

RUE DE BRUXELLES, 18,

vend les lots de Bruxelles et d'Anvers par douze versements mensuels de fr. 8,60.

Vins et Spiritueux

Produits garantis purs et de provenance directe

LÉON VINCLAIRE-RUCLoux

33, GRAND'PLACE, NIVELLES

Champagne Charles RIVART, Reims

Nouvelle Invention

SONNERIE PNEUMATIQUE

Remplaçant la sonnerie électrique

PLACEMENT A TOUT ÉTAGE

OCT. LEHERTE

SERRURIER-POËLIER, BREVETÉ

Médaille à l'Exposition de Nivelles, 1887

FAUBOURG DE NAMUR, NIVELLES

fabriquant de serres, poêles, cuisinières, chassis de couche, grillages, volières, meubles de jardins, gradins, tables, gloriettes, poulaiers, douches en cuivre et en fonte, fauteuils à tente se repliant avec grande facilité (nouveau système).

PRIX MODÉRÉS.

Compagnie belge

DES

PROPRIÉTAIRES RÉUNIS

FONDÉE EN 1821

pour l'assurance à primes contre l'incendie.

Agent principal Fréd. WILLAME, rue de Bruxelles à Nivelles.

Jules HYERNAUX-HOFMANN

Pâtissier-Confiseur-Glacier

GRAND'PLACE A NIVELLES

Pièces montées — Bonbons pour bals et soirées — Boîtes et dragées pour baptêmes — Chocolats de toutes marques — Crèmes — Fruits confits — Desserts — Glaces — Sorbets — Conserve — Jambon — Vins et liqueurs — Eau gazeuse.

Pistolets ronds et couques tous les jours à 7 heures du matin.

GOUTEZ LE BON TABAC

et les fins cigares

de JEAN SCHOLTUS

ANCIENNE MAISON DERNIS

Rue de Bruxelles à Nivelles.

Calorifères de construction.
Sonneries électriques et pneumatiques.
Ouvrages de poêle, serrurerie et feron-

RUE DE CHARLEROI, 5, NIVELLES.
MAISON FRANÇOIS GALLY,

HAUTAIN Frères

faubourg de Mons, Nivelles

Pavements céramiques, cheminées, tuyaux en grès vernissés pour canalisations, égouts, courbes, raccords, syphons, sterfspitten et vases de latrines ordinaires et à syphons : le tout provenant des meilleures fabriques.

LOUIS DEVILLE

ARCHITECTE

Faubourg de Namur à Nivelles.

Agent-dépositaire des Usines belges de Carreaux Céramiques.

Carreaux Céramiques fins, unis et incrustés (Genres Maubeuge.)

Carreaux et Pavés Céramiques unis.

Ces produits sont admis dans les travaux de l'Etat, des communes et du Génie.

Carreaux en Ciment Portland comprimé.

Marbrerie complète. — Produits Réfractaires. — Poteries de grès vernissés. — Ciment Portland et Ciments ordinaires.

GROS ET DÉTAIL

Prix défiant toute concurrence

MAISON ROMBOULTS

RUE S^e GERTRUDE, 18, NIVELLES

Marchand-Tailleur pour Dames, Hommes et Enfants.

Vêtements sur mesures en 12 heures **Pantalons** en 6 heures.

CONFECTION AU PREMIER

FAÇONS GARANTIES

pour jeunes gens et enfants,	depuis 10 fr.
pour hommes	" 20 "
cheviote, pure laine croisée, col soie,	" 27 "
moscovia, id. bordé, soigné,	" 30 "
id. bordé, double satin français,	" 33 "
id. bordé satin français, col velour soie, très soigné,	" 36 "
pour enfants,	depuis 6 fr.
pour hommes, très soigné,	" 18 "
grand choix de vêtements noirs, soigné,	" 24 "
PANTALONS EN TOUT GENRE.	

PARDESSUS

COSTUMES

Nivelles, imprimerie Maurice BERNIER